

21.05.2003 – 08:27 Uhr

Coûts des médicaments en 2002: Les pharmaciens n'ont pas participé à la hausse

Berne-Liebefeld (ots) -

C'est un fait que les coûts des médicaments ont encore augmenté. Conscients qu'il faut prendre des mesures, les pharmaciens ont permis d'économiser 107 millions de francs en 2002 par l'introduction du nouveau système de rémunération.

santésuisse a publié hier sa statistique provisoire des assurés 2002 et annonce une augmentation de 240 millions de francs des coûts des médicaments. santésuisse explique que ces surcoûts sont essentiellement dus aux pharmaciens. La Société suisse des pharmaciens (SSPh) dément cette affirmation avec vigueur.

En vérité, parmi les coûts des médicaments facturés aux assureurs-maladie, la part revenant à la distribution (grossiste + pharmaciens), taxes et rabais inclus, a augmenté de 2,6% en 2002. Il est à noter que cet accroissement est inférieur à l'augmentation de la quantité de travail, puisque le nombre d'emballages prescrits a augmenté de 3,0% en 2002.

Buts atteints pour la rémunération basée sur les prestations (RBP)

Par la mise en place de la RBP, les pharmaciens ont apporté leur contribution à la maîtrise des coûts des médicaments:

1. Les grossistes et pharmaciens n'ont pas augmenté leur revenu malgré une forte hausse du coût des médicaments.
2. Avec le nouveau système de rémunération, les pharmaciens ont permis aux assureurs-maladie d'économiser 107 millions de francs en 2002.

Les chiffres d'affaires des pharmacies publiés par santésuisse diffèrent des données de facturation SSPh que santésuisse reconnaît comme source fiable. Il est fort probable que les chiffres de santésuisse englobent également d'autres canaux de distribution, comme par exemple des sociétés d'envoi postal.

Quant aux médecins-dispensants, les chiffres de santésuisse montrent que leurs coûts ont également augmenté en 2002: car sous l'effet de l'introduction de la RBP, les prix des médicaments ont diminué de 10%, alors que les coûts de ces mêmes médicaments vendus par les médecins n'ont baissé que de 0,4%. Il y a donc une augmentation correspondant à l'écart de 9,6%.

Les pharmaciens ont payé leur tribut par une économie substantielle et poursuivent leur effort. Ils ne peuvent pas accepter d'être tenus pour responsables principaux, et encore moins exclusifs, de la croissance des coûts des médicaments.

Contact:

SOCIETE SUISSE DES PHARMACIENS

Dominique Jordan

Président

Stationsstrasse 12

3097 Berne-Liebefeld

Portable: +41/79/230'74'80

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004115/100463189> abgerufen werden.